

Démarche	: Demande d'autorisation d'enseigner la conduite des véhicules terrestres à moteur (Première demande, Renouvellement ou Ajout de catégories) - Seine-Maritime
Organisme	: Bureau Education Routière SP

Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Civilité	<input type="text"/>
Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>

Formulaire

IMPORTANT:

Toute personne désirant obtenir l'autorisation d'enseigner, à titre onéreux, la conduite des véhicules à moteur d'une catégorie donnée et la sécurité routière doit adresser une demande au préfet du département de sa résidence. Dans le cas où elle ne réside pas en France, elle adresse sa demande au préfet du département où elle envisage d'exercer.

Cette procédure concerne donc exclusivement les enseignants de la conduite automobile et de la sécurité routière domiciliés dans le département de la Seine Maritime qui souhaitent obtenir, renouveler, refabriquer ou étendre leur autorisation d'enseigner la conduite des véhicules terrestres à moteur.

Motif de la demande

Demande

Sélectionner le motif de la demande

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Première demande
- Renouvellement
- Ajout de catégories
- Changement de résidence dans un autre département

Cat. B-B1

Cochez la mention applicable

- Oui

- Non

Cat. A1-A2-A

Demande d'autorisation d'enseigner la conduite des véhicules terrestres à moteur (Première demande)

Cochez la mention applicable

 Oui Non**Cat. BE**

Cochez la mention applicable

 Oui Non**Cat. C1-C1E-C-CE-D1-D1E-D-DE**

Cochez la mention applicable

 Oui Non**N° du permis de conduire****N° d'autorisation d'enseigner**

Uniquement dans le cas d'un renouvellement, d'un transfert d'un autre département ou d'ajout de catégories.

Demandeur**Civilité** Mme M.**Nom de Naissance****Nom d'usage****Prénom(s)**

Renseigner l'ensemble des prénoms de l'état-civil

Date de naissance**Lieu de naissance****Département de naissance****Pays de naissance**

Demande d'autorisation d'enseigner la conduite des véhicules terrestres à moteur (Première demande)

Adresse

Numéro de rue

Rue ou voie

Code postal

Commune

Votre adresse mail

N° de téléphone

Complément d'information

Conditions préalables

En cochant cette case, le demandeur atteste avoir bien pris connaissance des informations qui suivent :

- Le demandeur doit se soumettre à un nouvel examen médical avant la date de fin de validité de la visite médicale mentionnée sur l'autorisation d'enseigner sous peine du retrait de celle-ci par le Préfet.
Pour rappel : Les visites médicales sont à effectuer tous les 5 ans pour les usagers de moins de 60 ans, tous les 2 ans pour les usagers âgés de 60 à 76 ans et tous les ans pour les usagers de plus de 76 ans
- Le renouvellement de l'autorisation d'enseigner doit être sollicité 2 mois avant la date d'expiration de la validité de la visite médicale
- Le Préfet complète le dossier par un extrait du casier judiciaire n°2
- L'autorisation d'enseigner peut être suspendue ou retirée dès lors que les conditions préalables à sa délivrance ne sont plus remplies

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Photo d'identité

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Formulaire de recueil des photos d'identité

Afin de finaliser votre dossier et vous faire parvenir votre autorisation d'enseigner, veuillez nous adresser obligatoirement par courrier :

- 1 photographie d'identité récente collée sur le formulaire ci-dessous.

Ces documents sont à envoyer à :

DDTM de la Seine-Maritime
Bureau de l'Éducation Routière

Demande d'autorisation d'enseigner la conduite des véhicules terrestres à moteur (Première démission)
Cité administrative
2 Rue Saint Sever - BP 76001
76032 ROUEN CEDEX

Pièces jointes

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Copie du justificatif d'identité (recto-verso)

Copie lisible de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Pour les ressortissants étrangers

Pour les ressortissants étrangers, justificatif de situation régulière au regard du droit des étrangers en France en cours de validité

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Copie du justificatif de domicile

Facture d'électricité, téléphone, etc. de moins de 6 mois

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Copie du permis de conduire (recto-verso)

Copie lisible du permis de conduire

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Copie du diplôme d'enseignant tronc commun

Copie lisible du ou des diplômes d'enseignant ou de l'un des titres ou diplômes reconnus équivalents ou admis en équivalence par le Préfet ou le Ministre des Transports, en application des dispositions de l'article R212-3 du Code de la route

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Copie du diplôme d'enseignant mention complémentaire

Copie lisible du ou des diplômes d'enseignant ou de l'un des titres ou diplômes reconnus équivalents ou admis en équivalence par le Préfet ou le Ministre des Transports, en application des dispositions de l'article R212-3 du Code de la route

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Certificat médical en cours de validité

Modèle CERFA 14880*02 validé par un médecin agréé

Récupérer le formulaire vierge pour mon dossier : https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_14880.do

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Copie autorisation d'enseigner (recto-verso)

Copie lisible de l'autorisation d'enseigner seulement dans le cas d'un renouvellement ou d'un transfert d'un autre département (domiciliation dans un autre département)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Autre

Joindre ici toute pièce supplémentaire que vous jugerez utile pour le traitement de votre dossier

